



ÉTABLIR LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE SON ÉTABLISSEMENT OU DE SON SERVICE

Objectifs

Les associations sont confrontées au quotidien au besoin de gérer leur argent, effectuer des budgets prévisionnels, et connaître les activités ou prestations les plus coûteuses de celles les moins coûteuses.

Cette formation permettra de travailler sur la mise en place de budgets prévisionnels et d'un contrôle de gestion au sein des associations.

Programme

- ◆ Connaître et savoir mettre en place un contrôle de gestion et/ou des budgets prévisionnels au sein d'une association
- ◆ Savoir ce qu'est un budget, le mettre en place, l'analyser mais surtout le suivre avec le réalisé
- ◆ Comprendre ce qu'est le contrôle de gestion et sa mise en œuvre, en complément des budgets

Date (s) : 12-13 octobre 2021

Lieu : URIOPSS IDF

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif adhérents : 620 €

Public, prérequis et modalités d'accès à la formation :

- ◆ Comptables, gestionnaires, directeurs
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap
- ◆ La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques et pratiques
- ◆ Documentation écrite remise aux participants
- ◆ Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas

Intervenant :

ORCOM : Expertise comptable audit et conseil



Évaluation et attestation :

- ◆ Évaluation de la satisfaction de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation
- ◆ Délivrance d'une attestation de fin de formation

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.